Gîte et couvert

...pour les mammifères

La lettre de ceux qui accueillent les mammifères sauvages à la maison et au jardin

n°1
juin 2016

2016, un nouveau départ pour les Refuges !

En 1988, le premier *Havre de Paix* était signé en Bretagne, et en 2006 c'était le tour du premier *Refuge pour les chauves-souris*. On compte aujourd'hui 56 *Havres de Paix* et 136 *Refuges* dans la région, et le réseau de bénévoles impliqués dans les questions de «médiation» s'est considérablement étoffé, grâce notamment à une meilleure collaboration avec les associations Bretagne Vivante et Amikiro (Centre de soin de Kernascléden). Très motivés, ces bénévoles sont aussi très demandés aux quatre coins de la Bretagne sur des problèmes de cohabitation Homme-mammifères sauvages (essentiellement chauves-souris).

Ce nouveau bulletin de liaison à destination des signataires de refuges, mais aussi de tous ceux qui veulent accueillir la biodiversité à la maison et au jardin, est un condensé de différentes expériences rencontrées sur le terrain par les salariés et les bénévoles des structures. Au programme : des conseils sur l'aménagement de vos bâtiments, sur l'entretien de vos berges de mare ou de rivière, sur l'accueil de la faune sauvage dans vos jardins ou la simple pose d'un nichoir. Vous y trouverez aussi la fiche d'identité d'une espèce, un peu d'exotisme avec la «carte postale», un bilan des Refuges en Bretagne... Nous vous souhaitons de prendre du plaisir à la lecture de cette feuille de liaison, et d'y puiser des idées...

Merci à vous, signataires de Refuges, ainsi qu'aux bénévoles et salariés d'associations qui contribuent toujours plus à la protection des mammifères.

Mammalogiquement vôtre,

Matthieu Ménage
Administrateur du GMB et bénévole de Bretagne Vivante

Sommaire

Les mammifères et vous	2
Les mammifères et l'agriculture	3
Les collectivités s'engagent	4-5
Mieux connaître le Blaireau	6
La carte postale du Limousin	7
Adhérez	7
La carte des Refuges pour la faune en Bretagne	8
Agenda	8

Cette feuille de liaison est réalisée par des bénévoles du GMB et de Bretagne Vivante

L'étang de Beffou

(Loguivy-Plougras, 22)

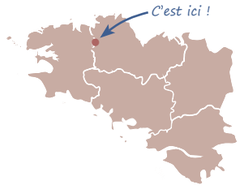

Eric Hamon

L'étang de Beffou

Serge Mouhedin, Normand et passionné de nature, achète l'étang de Beffou et sa maison mitoyenne en 2014 dans le but d'en faire un site dédié à l'accueil de la biodiversité.

Bien qu'ayant déjà des expériences avec le Groupe Mammalogique Normand, il contacte le GMB la même année pour avoir des conseils sur la mise en place de catiches artificielles pour la Loutre, à partir d'éléments béton. Il visite également les aménagements réalisés de façon similaire en 1990 au bord de l'étang de la Verte Vallée à Callac, et utilisés par la Loutre. Au total, trois catiches sont construites en juillet 2014. Il signe dans la foulé un Havre de Paix pour la Loutre. Serge a le bonheur de constater la présence de la Loutre dans l'une d'entre elles. Il aperçoit d'ailleurs l'animal à plusieurs reprises, parfois furtivement, sur l'étang. Le site constitue maintenant un lieu idéal pour la mise-bas de loutrons. Des pièges photographiques à vision nocturne ont même été discutés durant nos visites afin d'observer la frimousse de l'animal si discret.

En 2014-2015, il décide de rénover la maison et envisage d'y intégrer des aménagements pour les chauves-souris. Il consulte à nouveau le GMB. Des accès aux cache-moineaux en bois seront donc prévus et un espace sous les combles sera réservé aux chauves-souris sur toute la longueur du toit. Donnant accès à cet espace triangulaire d'une hauteur d'1 m 50, deux chiroptières seront installées sur le rampant sud-est.

Serge est également ornithologue et photographe animalier. On peut trouver sur son vaste domaine des nichoirs pour les oiseaux et pour les chauves-souris ou encore un îlot inaccessible spécialement conçu pour créer une zone de tranquillité. Son idée est ici de recréer des conditions de milieu les plus favorables aux différentes espèces fréquentant cet espace. Comme nous avons pu le constater avec lui, l'étang sert de zone de repos pour les oiseaux migrateurs en automne et hiver. De plus, un certain nombre de mammifères viennent s'abreuver ou se nourrir sur les berges, comme en témoignent les nombreux restes de repas et les traces à proximité de l'étang.

Photos Matthieu Ménage

L'espace dans les combles, dédié a l'accueil des chauves-souris, et les deux chiroptières pour l'accès des animaux.

Sa maison sera louée comme gîte pour les vacanciers… amoureux de nature si possible ! Un sentier ouvert au public (balisage jaune) est accessible autour de l'étang et vous permettra aussi d'observer une motte féodale.

Matthieu Ménage

Le lycée agricole de la Lande de la Rencontre

(Saint-Aubin-du-Cormier, 35)

Une partie des bâtiments où les chauves-souris sont les bienvenues

Photos Corentin Floch

Exemples de milieux entourant le lycée

Le lycée agricole et le Centre de Formation des Apprentis de La lande de la Rencontre à Saint-Aubin-du-Cormier accueille diverses formations allant de la 3ème au BTS. Cet établissement public propose des formations de production agricole et de paysagisme. Il forme aussi les futurs professionnels de l'environnement, avec un Bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune et un BTS Gestion et Protection de la Nature en apprentissage.

Le lycée est situé au cœur d'un bocage encore relativement préservé avec au sein même de l'établissement des prairies, un boisement, une lande ainsi qu'un réseau de mares très intéressant. Il se trouve également très proche d'espaces naturels plus étendus, tels que la Forêt de Saint-Aubin-du-Cormier, l'Espace Naturel Sensible de la Vallée du Couesnon ou bien d'autres. Cette proximité permet ainsi la mise en place des projets coopératifs avec les divers acteurs de ce territoire comme l'Office National des Forêts, le Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères, Bretagne Vivante et bien sûr les communes environnantes. Les projets montés avec ces partenaires peuvent être très variés : suivis scientifiques, études et inventaires, actions de génie écologique ou animations nature.

C'est donc dans le même cadre naturel que certains élèves acquièrent leurs connaissances naturalistes pendant que d'autres y pratiquent leurs activités agricoles. Les uns et les autres sont donc amenés à travailler ensemble pour à la fois répondre à la demande de production d'une exploitation agricole et à la fois préserver durablement ces espaces. Ils sont donc dès à présent confrontés aux réalités de cette concertation entre naturalistes et agriculteurs, plus que jamais indispensable pour la préservation des espèces et des milieux.

Afin de conserver cet environnement très propice à la faune et à la flore sauvages, les étudiants mènent des études au fil des années et mettent en place des plans de gestion conservatoire sur les espaces naturels et agricoles de cet établissement. Ces actions vont du simple entretien d'une haie jusqu'à la fauche de prairies ou de landes en passant préalablement par des inventaires faunistiques et floristiques. Afin de valoriser ces espaces et ce travail effectué par des étudiants, il a également été créé un sentier d'interprétation, où se mêlent les questions agricoles et de biodiversité.

Pour finir, un des bâtiments accueille une colonie de Pipistrelle commune qui n'a que quelques mètres à faire pour rejoindre des zones d'alimentation très intéressantes pour cette espèce ou encore profiter de corridors écologiques tout tracés pour s'éloigner un peu afin d'en rejoindre d'autres. Cette colonie vaudra donc prochainement la signature d'une convention Refuge pour les Chauves-souris.

Corentin Le Floch

Les collectivités s'engagent

Saint-Glen

Une commune engagée pour la biodiversité

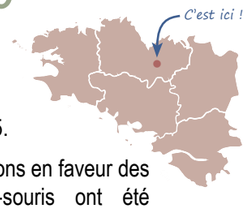

Engagée sur la préservation de la biodiversité et la protection des ressources depuis quelques années, la commune de Saint-Glen s'efforce d'améliorer la qualité de vie de ses habitants au travers de différentes actions comme «zéro phyto», la construction de nichoirs à insectes ou encore la conservation de prairies fleuries, labellisées «Refuge à Papillon».

En 2014, Samuel Cléro, technicien communal, reçoit la visite de Yann Hervé, stagiaire à Lamballe Communauté*. Celui-ci propose aux communes de cette collectivité un inventaire chiroptérologique dans les bâtiments publics ainsi qu'une labellisation en Refuge pour les chauves-souris.

C'est ainsi que les élus sont très surpris d'apprendre que l'une des dépendances de la mairie abrite des chauves-souris, et donnent le feu vert à Samuel pour aménager les combles du bâtiment. Au programme : pose de nichoirs, amélioration des accès, fenêtres occultées. Des traces de guano indiquent d'ailleurs que certains nichoirs sont déjà visités. La convention Refuge pour les chauves-souris est quant à elle signée en décembre 2014.

Effet de la communication sur l'expérience de Saint-Glen, d'autres communes commencent à s'intéresser à ce programme, comme Coëtmieux, à son tour signataire d'un refuge en juin 2015.

Ces actions en faveur des chauves-souris ont été relatées dans les différents numéros du bulletin communal mais aussi sur la page Facebook de Saint-Glen. Samuel nous affirme même que les habitants de la commune commencent à questionner le nouveau «Mr Chauve-souris» qu'il est devenu, en recherche de réponses aux différentes problématiques ou futurs aménagements !

Espérons maintenant qu'avec la mise en place du futur Atlas de la Biodiversité inter-Communale de Lamballe, de nouvelles convictions naissent avec des engagements sur les volets médiation et prise en compte de la biodiversité.

Matthieu Ménage

* Cette collectivité a signé une convention avec le GMB, notamment pour la promotion de l'opération Refuge auprès de ses communes.

Bastien Montagne

Nichoirs en briques dans une dépendance de la mairie.

Bastien Montagne

Samuel présentant l'hôtel à insectes réalisé par ses soins, lors de la rencontre annuelle des médiateurs mammifères de Bretagne en mai 2015.

Département cherche locataires ailés !

Six propriétés du Conseil départemental du Morbihan* sont en Refuges pour les chauves-souris depuis quelques années. Bâtiments de natures variées (salorge, poudrière, tunnel, moulin, bunker, souterrains de château...), ils ont tous fait l'objet de propositions d'aménagements pour améliorer les conditions d'accueil des chauves-souris. La plupart ont été réalisées, et presque tous les aménagements ont porté leurs fruits. Citons notamment les gîtes créés dans une ancienne poudrière et un tunnel à Hennebont, abritant désormais 4 espèces de chauves-souris (Murins de Bechstein, Grand et Petit rhinolophe et Oreillard roux), ou le Domaine de Kerguéhennec où un moulin et les souterrains du château abritent grands et petits rhinolophes.

Thomas Le Campion
et Catherine Caroff

*Salorge de Kervilhen à la Trinité/mer, marais de Lasné à St-Armel, site de Polvern à Hennebont, Bunker de Lannénec à Guidel, Grenier à l'île aux moines, Domaine de Kerguéhennec à Bignan.

Thomas Le Campion

Salorge fraîchement construite, comprenant un gîte à chauves-souris intégré dès la conception du bâtiment (La Trinité/mer). On voit également la pose de nichoirs extérieurs et la chiroptière donnant accès au gîte sous combles.

Thomas Le Campion

Accès pour les chauves-souris dans la porte d'une ancienne poudrière (Polvern, Hennebont). On aperçoit les briques plâtrières dans lesquelles certaines espèces de chauves-souris peuvent s'abriter.

Des bâtiments publics au service des chauves-souris

Le GMB mène* actuellement un programme pluriannuel (2014-2016) de réouverture de bâtiments publics favorables aux chiroptères en Loire-Atlantique.

Ce programme prévoit la visite des églises non encore prospectées, ce type d'édifice présentant en effet les conditions optimales pour les chiroptères : volume important, faible luminosité, température élevée au printemps et en été, donc favorable à la mise-bas et l'élevage des jeunes. Ces visites d'églises s'accompagnent de celles d'autres bâtiments communaux (combles de mairie, d'école ou du presbytère...).

En cas de présence de chauves-souris, un travail de sensibilisation et d'information permet de pérenniser les colonies. En cas d'absence, des propositions simples d'aménagements sont faites aux communes, notamment pour permettre aux chauves-souris l'accès aux édifices favorables. Un objectif de 5 réalisations annuelles a été fixé.

C'est un projet novateur pour la région Pays de Loire, qui, espérons-le, donnera peut-être des idées ailleurs.

Les deux premières années, 71 communes ont été visitées (églises et parfois d'autres édifices publics). Sur celles-ci, près de 25 accueillent déjà des individus ou des colonies de chauves-souris, 22 ont des accès favorables en l'état dans leur église, et 34 églises sont aménageables.

Cinq espèces ont été observées dans les bâtiments publics : Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), Oreillard gris (*Plecotus austriacus*), Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*), Murin à moustaches (*Myotis mistacinus*) et Grand murin (*Myotis, myotis*).

Onze églises ont déjà été aménagées, dépassant l'objectif initial, et 14 communes se sont engagées en signant un Refuge pour les chauves-souris.

* avec ses partenaires : Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA), Groupe Chiroptères Pays de Loire (GCPDL), Conservatoire des Rives de la Loire et de ses affluents (CORELA), et ses relais locaux l'association Hirondelle et le CPIE Loire Océane.

Merci à Nantes métropole, à la Région Pays de la Loire, à la DREAL pays de la loire pour leur soutien.

Nicolas Chenaval et Catherine Caroff

Un exemple en images

L'une des communes touchées par ce programme est **Saint-Etienne-de-Mer-Morte**. Un accès au clocher de l'église a été aménagé pour les chauves-souris au niveau des abat-sons. Les combles de la bibliothèque abritent déjà, quant à eux, une colonie d'une quinzaine de Murins à moustaches. Tout va être fait pour assurer son avenir !

Nicolas Chenaval

L'accès aux combles par les abat-sons

Nicolas Chenaval

La colonie de Murins à moustaches dans la bibliothèque.

Mieux connaître...

Le Blaireau

S'il vous est déjà arrivé d'observer un mammifère au pelage cendré, au corps trapu, court sur pattes, à la démarche un peu lourde, il s'agissait sûrement d'un blaireau !

Cet animal, aux allures d'un petit ours sympathique, n'a pourtant pas toujours été vu d'un bon œil. En effet, dans ses premières descriptions, le Blaireau est perçu comme un être repoussant, paresseux, peu sociable et puant. De plus, aujourd'hui, le Blaireau ne fait pas toujours bonne figure à cause des dégâts qu'il peut engendrer sur les terres agricoles pour la construction de son terrier. On sait maintenant que ce mustélidé (appartenant à la même famille que la Loutre ou la Fouine), aux mœurs crépusculaires et nocturnes, vit seul ou en groupes familiaux. Son activité est principalement divisée entre un temps de repos la journée et la recherche de nourriture la nuit. Bien que le lombric soit son mets favori, le Blaireau est un omnivore opportuniste. Il peut notamment se nourrir d'insectes, de mollusques, d'amphibiens, mais aussi de fruits ou de baies. Son museau profilé, ses grandes griffes sur les pattes antérieures et son corps massif font de lui un excellent terrassier. Le blaireau creuse ses terriers dans différents milieux : des forêts de feuillus au bocage, en passant par les landes, les bords de champs ou les bosquets. Il arrive même parfois de le retrouver près des villes. Les terriers se situent le plus souvent dans des milieux en pente, avec de préférence un couvert végétal dense, où le sol sec et solide reste facile à creuser. Le terrier dispose d'une à trente gueules (entrées), reliées par de longues galeries ramifiées où l'on rencontre chambres, litières et latrines. Pour autant, le blaireau enterre le plus souvent ses excréments au-dehors, dans d'autres latrines prévues à cet effet. Les chambres sont ordinairement garnies d'herbe sèche ou de paille permettant une meilleure isolation thermique. Au printemps, la blairelle y met au monde un à cinq petits, appelés blaireautins, qu'elle allaitera pendant un mois environ. C'est entre l'âge de 2 et 3 mois que les petits feront leur première apparition à l'extérieur. Pour renforcer les liens sociaux, les blaireaux procèdent à des séances de toilettage ainsi qu'à des jeux permettant, entre autres, d'établir une éventuelle hiérarchie au sein du groupe. Malgré son caractère social, le Blaireau peut défendre activement son territoire. Pour cela, il patrouille les limites de son domaine délimitées par des coulées bien visibles où l'on retrouve des latrines périphériques ainsi que d'autres marques odorantes. Il lui arrive parfois de se battre avec ses congénères pour protéger son territoire. Néanmoins, les galeries peuvent être occupées, conjointement ou séparément, par d'autres animaux comme les renards, les lapins voire les chauves-souris. Le blaireau fait face à de nombreuses menaces. Parmi elles, l'expansion des réseaux routiers, la dégradation et l'appauvrissement des habitats propices, la chasse ou encore les nombreuses maladies dont il peut être victime. L'espèce est relativement bien représentée sur le territoire breton, puisqu'on le trouve dans les quatre départements ainsi qu'en Loire-Atlantique. L'Ouest de la région offre cependant des conditions plus favorables à son installation. Il est même possible d'observer ce drôle d'animal faire ses cavalcades nocturnes. Pour cela, à la tombée de la nuit, postez-vous devant l'une des entrées de son terrier, munissez-vous d'un peu de patience et ouvrez grand les yeux et les oreilles !

Xavier Grémillet — Franck Simonnet

Deux preuves de leur présence : une empreinte et des latrines.

Romain Lahaye

Blaireaux devant une gueule de leur terrier

Marcel Gloanec

Pour en savoir plus :

- Le blaireau d'Eurasie par Emmanuel Do Linh San, édition Delachaux & Niestlé
- Atlas des mammifères de Bretagne par le Groupe Mammologique Breton, édition Locus Solus
- Mammifères sauvages d'Europe par Robert Hainard, édition Delachaux & Niestlé

Participez aux comptages des terriers de Blaireau !

http://gmb.bzh/participer-aux-inventaires/
Ce comptage a lieu tous les ans début mars... Pensez-y pour l'année prochaine !

La carte postale

...du Limousin

Les premiers Havres de Paix ont été signés en France dans les années 1980, essentiellement en Bretagne et dans le massif central et ses alentours (en fait, là où subsistait la Loutre en France !). Puis l'outil est tombé en désuétude (sauf en Bretagne), avant de connaître un regain à la faveur d'un *Plan National pour la Loutre*. Aujourd'hui, on compte plus de 80 Havres de Paix, dont 56 en Bretagne, une vingtaine en Normandie, et quelques-uns en Auvergne, Centre, Aquitaine, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Pays de Loire (hors 44) et Limousin. Dans cette dernière région, où le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin relaie l'opération, le premier Havre de Paix a une valeur symbolique, la rencontre entre le propriétaire et la Loutre y étant particulière :

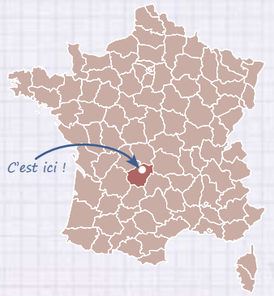

CARTE POSTALE

LES COULEURS DE LA CORREZE - Havre de Paix pour la Loutre

Pisciculteur en Corrèze, Stéphane Raimond a d'abord vécu la présence de la Loutre comme une contrainte... puis, à force de l'observer, il s'est peu à peu passionné pour le prédateur de ses truites ! La rencontre avec cet animal mythique l'a mené à une reconversion professionnelle totalement dédiée à la Loutre, puisqu'il est aujourd'hui médiateur et expert pour le plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe, pour permettre la cohabitation entre la présence de l'espèce et les piscicultures.

Il a également décidé de créer un Havre de Paix sur sa propriété, zone refuge où les loutres sauvages et bien d'autres espèces viennent trouver la tranquillité.

Photographe animalier, Stéphane Raimond est aussi l'auteur d'un livre et de films sur la Loutre. A lire et à voir absolument !

Pour en savoir plus :

- www.objectif-loutres.com/
- «La loutre en toute intimité», film de Ronan FOURNIER-CHRISTOL et Stéphane RAIMOND, Production : Songes de Moaï, 52 minutes, 2015 (22 €).
- http://www.gmhl.asso.fr/

Paradis pour Loutre en Corrèze

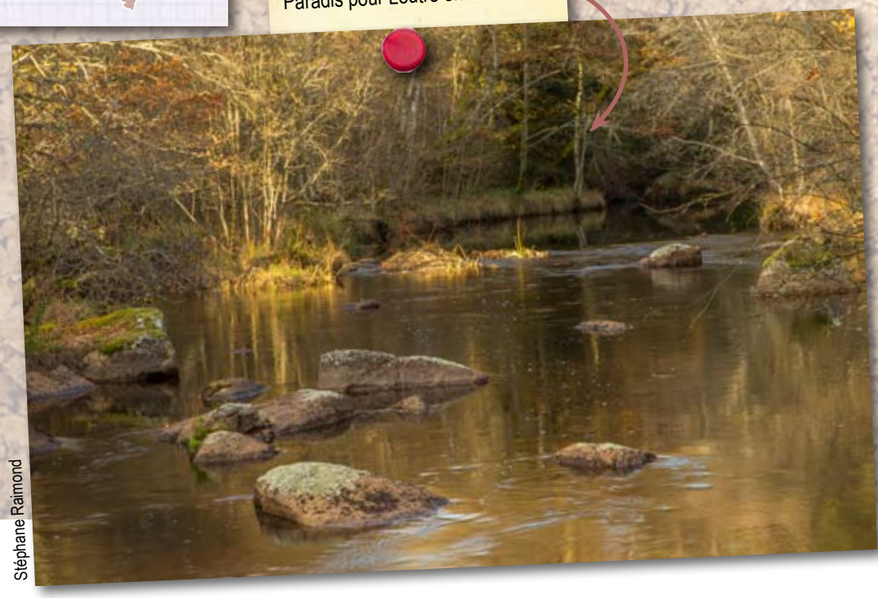

Stéphane Raimond

Les Refuges pour les chauves-souris et les Havres de Paix pour la Loutre au 1er juin 2016

Au 1er juin 2016, on compte sur les cinq départements bretons 56 Havres de Paix (41 chez des particuliers, 11 avec des collectivités, 4 avec des associations gestionnaires de sites naturels), et 136 refuges (65 chez des particuliers, 7 avec des associations gestionnaires, et 64 avec des collectivités). Parmi les plus grandes villes engagées pour la protection des chauves-souris dans certains de leurs bâtiments, on peut citer Lannion, Morlaix, Rennes, Saint-Brieuc, Paimpol, La Baule. Les Havres de Paix sont logiquement disposés dans le périmètre de présence de la Loutre, alors que les Refuges pour les chauves-souris fleurissent un peu partout...

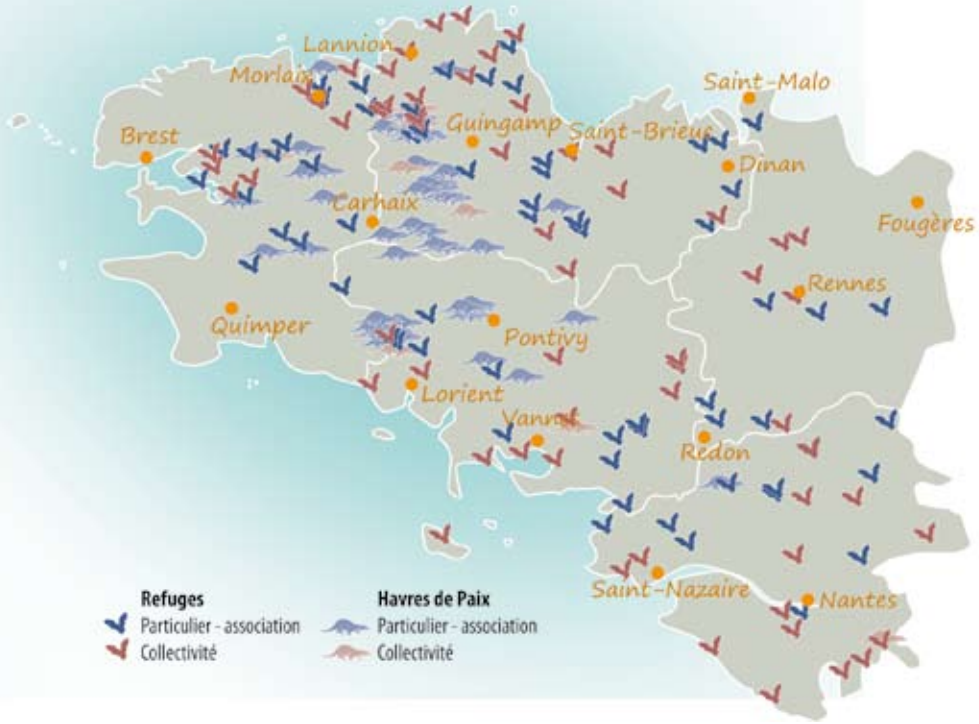

8 J'ai trouvé un animal blessé, que faire ?

Tout d'abord, rappelons qu'il ne faut recueillir un animal qu'en cas d'extrême nécessité (animal blessé, orphelin ou dont on est sûr que la mère ne viendra pas le chercher).

Trois lieux peuvent les recueillir :

- Volée de piafs (Languidic, 56) : 06 08 98 42 36 (pour les mammifères non volants)
- Centre de soins de l'Ecole Vétérinaire de Nantes (44) : 02 40 68 77 76
- Pour les chauves-souris uniquement : Askell - centre de soins de la Maison de la Chauve-souris (Kernascléden, 56) : 02 97 28 26 31

Agenda

- **Nuit internationale de la chauve-souris** - 27 et 28 août 2016.

Des animations dans toute la Bretagne (et même dans toute l'Europe !). Voir toutes les animations : http://www.nuitdelachauvesouris.com/

- **Sorties nature - participation à des inventaires -** toute l'année

http://sorstesbottes.com/

Comptez vos chauves-souris !

Des chauves-souris ont élu domicile sous votre toit ? Comptez-les ! Vous participerez ainsi à l'amélioration des connaissances sur l'état des espèces dites «communes» ainsi que sur leur évolution, témoin de l'état de santé de l'environnement. Ce comptage se fait idéalement à la mi-juin, mais peut quand même se faire plus tard dans l'été, en se postant tout simplement à la sortie du gîte des chauves-souris.

Comment faire ? à qui envoyer ses résultats ? : thomas.le-campion@gmb.bzh ou 06 99 70 74 85.

Vous n'avez pas de chauves-souris chez vous mais vous souhaitez participer à un comptage ? Même contact !

Rédacteurs : Catherine Caroff, Romain Lahaye, Corentin Le Floch, Matthieu Ménage - Mise en page : Catherine Caroff - Imprimerie de Bretagne, juin 2016. Groupe Mammalogique Breton : **www.gmb.bzh** - Bretagne Vivante : **http://www.bretagne-vivante.org/**